

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HEURES DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

NOS CANDIDATS

Élections Législatives

SCRUTIN DU 27 AVRIL 1902

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Candidat de la Concentration républicaine

M. REY

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Candidat radical

M. VIVAL

DÉPUTÉ SORTANT

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

M. L.-J. MALVY

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

PERSÉCUTÉS !

Il y a ceci de particulier avec les cléricaux, c'est qu'ils se disent persécutés dès qu'ils ne peuvent plus persécuter les autres. En France, ils possèdent toutes les libertés : liberté de mentir, de calomnier ; liberté d'opprimer les citoyens par leurs richesses et leur situation sociale ; liberté de mendier qui est refusée aux malheureux mourant de faim ; liberté du chantage par la peur de l'enfer. Ce n'est pas suffisant, paraît-il. Il faut, pour qu'ils se disent libres, leur laisser la liberté de vous étrangler. Si vous résistez, ils disent que vous êtes des assassins — et votre plus grand tort consiste à ne vous être pas laissé assommer.

Aujourd'hui, ces bons apôtres prêchent l'apaisement. N'ayant pu nous assassiner, ils ont essayé à nouveau de nous ligotter pour réussir plus facilement. Si on pouvait raisonner avec ces gens-là, on leur dirait ceci : Qu'avez-vous fait lorsque vous étiez les maîtres de la rue ? Qu'avez-vous fait il y a trois ans ?

Non seulement vous assommiez les rares citoyens qui poussaient ce cri bien inoffensif : Vive la République ! cette République dont vous vous proclamiez aujourd'hui, n'ayant pu l'abattre, les plus fermes défenseurs ; mais encore, unis à la tourbe nationaliste, à cette écume de tous les partis, vous encouragez Déroulède pour qu'il fit massacrer les français par les soldats français. Relisez vos journaux, Messieurs les cléricaux et ralliés !

Et vous parlez d'apaisement ! Tartuffes ! L'apaisement, c'est nous qui l'avons fait, malgré et contre vous ! Regardez ce qui se passe où vous êtes les maîtres ! Voyez ce qui se passe en Belgique où vous gouvernez depuis vingt ans, et dites-nous si vous avez le droit de vous réclamer de la liberté, vous les éternels oppresseurs ! où vous êtes les maîtres, il n'y a plus de liberté. Là où vous êtes les maîtres vous refusez aux citoyens le suffrage universel et, pendant qu'ici, n'étant plus les maîtres, vous jouez du patriotisme, que vous

l'accaparez comme si vous étiez les seuls à en supporter les charges et les devoirs, là-bas vous dispensez les classes riches de servir la Patrie.

Vous ne croyez à rien, mais pour mieux jouer, vous exploitez tout, et la peur de l'enfer et la Patrie et la liberté, ramenant tout à la tranquillité de votre digestion.

NORÈS.

INFORMATIONS

Les candidatures en France

Quelques chiffres dont on ne contestera pas l'actualité :

Aux élections de 1876, il y a eu 1.476 candidatures ; en 1877, les candidats furent un peu moins nombreux, 1.311 ; en 1881, ils étaient 1.506 et 1.418 en 1885. L'année 1880 vit se manifester 1.516 ambitions politiques ; en 1893 et en 1898, les compétitions furent moins nombreuses : 1.321 et 1.398.

A l'heure actuelle, les préfectures ont enregistré plus de 2 000 déclarations de candidatures. Il y a des gens qui s'en étonnent et d'autres qui s'en indignent.

On doit leur faire remarquer aux uns et aux autres que cela ne fait pas même quatre concurrents pour un siège — et que la proportion n'a rien d'anormal.

CHRONIQUE LOCALE

Le calme

Nous entendons dire ces jours-ci autour de nous, et nous constatons avec plaisir nous-même que le calme le plus absolu et le plus inaccoutumé a présidé à cette période électorale.

C'est d'un excellent augure et on ne saurait trop s'en réjouir.

La démocratie, de jour en jour plus éclairée, prend de plus en plus conscience de sa force. Elle ne se laisse plus ni intimider par les vaines menaces des candidats réactionnaires, ni troubler par les prophètes de malheur des partis d'opposition annonçant, les larmes plein la voix, à chaque élection, la fin prochaine de notre France « si malheureuse aux mains des bandits qui la gouvernent », etc..., ni « emballer » par les phrases sonores des bateleurs électoraux.

Les journaux éphémères, créés pourtant spécialement pour soutenir une candidature, sont eux-mêmes d'une pâleur désespérante. On dirait que ces nouveaux venus comprennent que l'électeur se méfie d'eux ; et « il ne leur manque que la parole ». Ces chanteurs de louanges font silence.

C'est que les électeurs se tiennent maintenant au courant des affaires publiques ; ils s'y associent quotidiennement ; ils connaissent les hommes et les choses, et n'attendent pas la période électorale pour se former une opinion. Chacun sait ce qu'il veut. Et vienne le jour du vote, chacun accorde, par son suffrage, son adhésion et sa confiance au programme et à l'homme politique qu'il a fait siens.

C'est l'heureux résultat de l'éducation civique républicaine.

La volonté populaire doit se manifester en toute dignité, loin des passions.

Dans la France entière, la démocratie donne cet imposant spectacle.

Laissons les pêcheurs en eau trouble s'en étonner : les républicains doivent y applaudir.

Les Impôts DANS LE LOT

Un dégrèvement de 850,000 fr.
en 10 ans

Comment on trompe les électeurs. —
Odieux mensonges. — Le moyen
de contrôler nos affirmations.

Nos adversaires confon-
dus. — M. REY et les
dégrèvements. —

Quelle doit
être la
réponse
des
électeurs !

Depuis longtemps les journaux réactionnaires, le *Quercinois*, la *République du Lot*, etc., affirment sur tous les tons que la République ruine la France, que le déficit croît dans des proportions fantastiques et que, — conséquence inéluctable — les impôts vont sans cesse croissant.

« Voulez-vous continuer à voir grossir votre feuille d'imposition et à descendre la pente qui, du malaise actuel, aboutit à la misère publique ? écrit le *Quercinois*, réalisez les hommes qui, en votant la progressivité dans l'impôt successoral et en gaspillant notre argent, ont déjà si bien commencé l'œuvre. »

Tout d'abord signalons en passant la mauvaise foi de nos adversaires. Ils prétendent que, depuis 1890, le déficit annuel est de 500,000,000 de francs, ce qui ferait depuis 12 ans la jolie somme de 6 milliards. Or, ils reconnaissent eux-mêmes, plus loin, que le déficit actuel n'est que d'environ 600 millions.

Il faudrait avoir soin de mettre ses chiffres d'accord pour pouvoir critiquer avec quelque apparence de vérité !..

Mais qu'importe à des adversaires sans pudeur : ils affirment, certifient, le public n'approfondit pas et le tour est joué.

Le malheur est que l'électeur n'est pas toujours le bon gogo que l'on croit.

Mais il y a mieux que cela et nous tenons à prouver par un second exemple que nos adversaires sont d'impudents menteurs.

Les feuilles d'imposition continuent à grossir, disent-ils.....

C'est un MENSONGE

Et ici nous ne voulons pas nous payer de mots.

La preuve est aisée à faire.

Électeurs de bonne foi, prenez vos feuilles d'impositions de ces dernières années, comparez-les et dites-nous si réellement les impôts, part de l'Etat, n'ont pas diminué.

Il n'y a pas là de tromperie possible, voyez les chiffres et prononcez.

Depuis dix ans, grâce aux efforts de M. Rey, le département du Lot a vu ses charges diminuer de 850.000 francs, presque un million.

Depuis dix ans les impôts ont diminué de ce million, c'est une vérification que tout le monde peut faire.

Cela n'empêche pas nos adversaires de répéter sans cesse que les impôts augmentent ; on ne vérifie pas et à force d'entendre l'affirmation intéressée, on finit assez sottement par être convaincu qu'elle est fondée.

Électeurs, cette accusation de nos adversaires est fautive, encore une fois. VOYEZ vos feuilles, comparez et vous pourrez répondre comme il convient à l'insolente accusation de la réaction.

Il est possible qu'une façon partielle, une petite augmentation se soit produite dans certaines communes. Mais il ne s'agit plus alors des impôts de l'Etat. C'est le résultat d'une imposition communale, voulue par les électeurs et leurs élus pour des travaux locaux : église, école, chemins, etc...

Toujours, dans ce cas, l'argent payé par les contribuables reste dans la commune, et, chose à noter, ces travaux communaux étant subventionnés par l'Etat, il en résulte que non seulement le montant de l'impôt supplémentaire payé par le contribuable reste dans la localité, mais qu'il amène de l'argent extérieur, fourni par l'Etat. — On voit que nos adversaires seraient mal venus à parler, dans ce cas, d'augmentation d'impôts.

Donc, en résumé : Nos adversaires mentent sciemment lorsqu'ils prétendent que les feuilles d'imposition augmentent.

C'est absolument faux.

Le département du Lot, au contraire, a été dégrèvé de 850 mille francs en dix ans, grâce aux efforts de M. Rey.

Les augmentations qui peuvent exister dans certaines communes sont des conséquences des travaux locaux, désirés, voulus et votés par les conseils municipaux.

Notre démenti est assez clair.

Tout le monde peut vérifier nos affirmations et se convaincre que nos adversaires, sans scrupules, ne reculent jamais devant une petite malpropreté pour essayer d'atteindre un adversaire auxquels ils n'ont rien de sérieux à reprocher.

Cette fois encore, ils auront manqué leur but.

Électeurs, vous constaterez que notre affirmation n'est pas une manœuvre de la dernière heure puisque vous avez trois jours avant le scrutin pour contrôler nos assertions.

Vous n'oublierez pas que si vos feuilles d'imposition ont diminué depuis dix ans, c'est à M. Rey, que vous en êtes redevables.

Vous vous en souviendrez dimanche prochain en votant en masse pour lui.

Au reste, comme suite à l'article qui précède, voici des faits précis :

1°. En 1891 : Diminution de la contribution foncière bâtie, à la suite de la révision des propriétés bâties.

2°. En 1891 : Diminution de la contribution foncière non bâtie ; d'où bénéfice pour le département du Lot de 50 à 60.000 fr. au moins.

3°. Diminution de la taxe militaire qui autrefois frappait l'assujéti jusqu'à 45 ans et qui ne le frappe plus qu'un, deux ou trois ans, selon qu'il ne fait pas ou qu'il fait 2 ou 1 an de service, en outre les soutiens de famille et les impropres au service sont complètement exempts. Ne sont frappés que les dispensés ou ceux versés dans l'armée auxiliaire.

4°. Diminution de 10 à 6 fr., il y a trois ans de l'impôt des bicyclettes.

5°. Les médecins et vétérinaires qui autrefois payaient l'axe entière pour leurs attelages ne paient que 1/2 taxe.

6°. Dégrèvement sur la cote mobilière en 1901.

7°. Enfin, en 1898 diminution des petites cotes.

Nos adversaires auront-ils encore l'audace de prétendre que les impôts augmentent sans cesse.

M. SÉGUY, LES SOCIALISTES ET M. REY

La République du Lot continue à être d'une insignifiance désespérante, le numéro 3 est à peine une édition commentée de l'Union Républicaine, l'organe de M. Pagès-Lechesne.

Il manquait à M. Séguy, pour soulever la masse électorale, un point d'appui ! Il l'a trouvé dans le bloc socialiste !

Le fait ne manque pas de piquant. Voici :

Un jeune électeur qui croit, peut-être à tort, parler au nom du parti socialiste tout entier, engage ses amis à voter pour M. Pagès-Lechesne — ce qui comble de joie M. Séguy.

Le jeune électeur, un pur évidemment, pense sans doute que le passé de M. Pagès — le récent rédacteur cléral de la Petite Dépêche ou du Clairon, le signataire du pacte d'Albas (voir plus loin) — que ce passé offre plus de garantie que celui de M. Rey qui, déclare le jeune électeur, a « toujours voté avec les réactionnaires »....

Il se peut que le jeune électeur soit de bonne foi, en ce cas c'est que nous n'avons pas la même notion que lui du mot « réactionnaire ».

Depuis trois ans, M. Rey soutient de ses votes le ministère Waldeck-Rousseau, et cela en compagnie de tous les radicaux, des radicaux socialistes et d'une partie des socialistes.

Depuis trois ans il vote avec Brisson, Bourgeois et Viviani, ... est-ce que ceux-là aussi seraient suspects au jeune rédacteur de l'Union ?

Si Brisson, Bourgeois et Viviani sont des républicains, c'est donc que le jeune électeur en question, dans un but que nous n'avons pas à rechercher, ne dit pas la vérité lorsqu'il prétend que M. Rey « a toujours voté avec les réactionnaires !... »

N'insistons pas davantage !

Il nous a paru intéressant de signaler avec quelle joie le journal de M. Séguy sert, contre M. Rey, des arguments que lui fournit le porte-parole du parti socialiste cadurcien.

Si ce parti est fier du résultat obtenu, nous le regrettons fortement pour lui !

L'article qui précède était composé quand nous avons reçu la communication suivante, dont nous félicitons l'auteur et le groupe auquel il appartient. Cette communication nous donne singulièrement raison :

La République du Lot, organe éphémère des nationalistes cadurciens, prétend, dans son avant-dernier numéro, que toutes les voix socialistes iront à M. Pagès-Lechesne. Cela n'est pas certain. Le Comité socialiste de Cahors, en retirant la candidature du citoyen Bessières, n'a pas engagé ses amis à voter pour tel ou tel candidat : il a chargé le citoyen L. Marmiesse de livrer à la presse une déclaration rédigée à peu près en ces termes :

« Le Comité socialiste de Cahors, considérant qu'une candidature réactionnaire vient de se déclarer, retire la candidature du citoyen Bessières, ne voulant pas faire le jeu de la réaction. Il engage les électeurs socialistes à voter pour le candidat qui présente le plus de garantie au point de vue républicain et démocratique. »

Comme on le voit, il n'a pas été question de M. Pagès-Lechesne.

Le même journal publie une lettre que le citoyen Alazard, conseiller municipal de Caillac, a adressée à l'Union Républicaine. Je crois être en mesure de déclarer que lorsque le citoyen Alazard a écrit sa lettre, il croyait que Bessières était candidat.

Alazard connaît trop M. Pagès-Lechesne pour lui faire obtenir des voix. Dans une réunion qui fut donnée à Caillac par le candidat de l'Union, notre ami posa à ce jeune homme quelques questions embarrassantes auxquelles celui-ci refusa de répondre, sous prétexte qu'il ne s'y était pas préparé.

Les cléricaux auront beau faire et beau dire, les socialistes ne sauraient faire leur jeu.

St. DESTREIL,
Secrétaire des séances du Comité socialiste de Cahors.

M. Pagès-Lechesne et la Réaction

On nous prie d'insérer la lettre suivante qui est adressée à notre confrère de l'Union Républicaine :

Albas le 22 avril 1902.

Monsieur le Directeur de « l'Union Républicaine du Lot ».

Votre journal donne un compte-rendu fantaisiste de la réunion électorale de la foire de Prayssac que je vous prie de rectifier.

En effet, d'après ce compte-rendu, j'aurais interpellé violemment l'orateur, M. Etienne Pagès, sur l'origine conservatrice de sa famille et j'aurais été obligé de me retirer devant l'hostilité de la foule, conspué par cette foule !

Tout cela est contraire à la vérité.

Sur la provocation du candidat qui, en réponse à des manifestations hostiles à ses paroles mais auxquelles je restais étranger, s'est écrié : « C'est la réaction ! » en me désignant du doigt et du regard, j'ai simplement demandé à lui poser quelques questions en le prévenant que je n'abuserais pas de ses fatigues. La claque organisée du citoyen Pagès m'a aussitôt appelé à la tribune où je suis monté et d'où je ne suis descendu qu'après avoir posé toutes mes questions auxquelles d'ailleurs, M. Pagès n'a pas répondu.

J'ai prouvé notamment, pièces en mains reconnues authentiques par le candidat, qu'en même temps qu'il écrivait dans une brochure, rendue publique, qu'il ne permettrait à personne de suspecter ses sentiments républicains, il me faisait demander par un membre de sa famille de ne pas dire qu'il fût Conservateur.

Voilà, Monsieur le Directeur, toute la vérité qu'il est bon de faire connaître aux électeurs.

En terminant, je proteste de la façon la plus énergique contre la qualification de réactionnaire qui m'a été donnée dans votre journal, et votre protégé, M. Etienne Pagès, ne pourra pas contredire cette protestation sans s'exposer à s'entendre attribuer, tout au moins, la même qualification de réactionnaire, puisque, pour éviter ma candidature contre lui au conseil général dans le canton de Luzech, il me consentit et signa, le 17 juillet 1901, une déclaration qu'il voulait cacher d'abord, malgré les conventions contraires qui avaient été faites entre nous, qu'il nia ensuite, mais dont il fut enfin obligé de reconnaître l'existence, dans une réunion publique et contradictoire qui eut lieu, à Albas, le huit septembre dernier.

Cette déclaration est ainsi conçue :

« Je m'engage formellement à ne jamais combattre, soit directement, soit indirectement, la municipalité actuelle d'Albas. »

Je compte que vous insérerez cette rectification dans le plus prochain numéro de votre journal.

Et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

L. D. MOURGUÉS
Notaire
Maire d'Albas

Constatacion

L'Alliance se plaint de l'approbation que nous avons donnée à son article « La défense républicaine ».

Elle veut nous la faire regretter.

Pas encore !

Avec nous l'Alliance défend aujourd'hui la République contre ceux qui l'attaquent.

Elle soutient — brièvement, c'est vrai — M. Rey contre M. Séguy, le candidat des républicains contre le candidat de la coalition réactionnaire si énergiquement dénoncée par M. Barthou, l'ancien ministre dont elle a suivi la politique.

N'est-ce pas contre un péril de droite qu'elle combat ?

Pourquoi essaie-t-elle de se faire illusion à elle-même en déclarant « qu'elle ne croit pas au péril réactionnaire » et que le seul danger qui menace la République vient du parti radical ?

Nous n'avons pas voulu souligner la contradiction de son attitude et de son langage. Elle y insiste. Nous voilà contraints de n'y pas contredire et de la constater.

Qu'il reste donc entendu que pour l'Alliance il n'y a pas de péril à droite !

Pour nous, là seulement est le danger ; et il est aussi dans la politique aveugle des républicains de plus en plus rares qui croient encore servir la République en s'attardant à contempler complaisamment l'œuvre d'hier sans préparer celle de demain.

« Si le péril réactionnaire venait à surgir, dit textuellement l'Alliance, nous serions les premiers à le dénoncer et à le combattre, à faire abstraction de nos préférences personnelles pour le conjurer. »

C'est justement ce qu'a fait le parti radical ; notre confrère n'a donc pas été « des premiers »

Au succès de M. Rey, l'Alliance volontairement a diminué la part que nous étions heureux de lui attribuer.

Le parti radical qui ne connaît pas de péril à gauche, en aura le premier mérite.

Il était bon de constater cela.

LE NATIONALISME

Dédié à M. SÉGUY

CANDIDAT NATIONALISTE.

Le Nationalisme est une coalition informe de déceptions et de rancunes, d'ambitions et d'appétits.

Toute complicité avec le Nationalisme est un crime contre la République.

(Discours de M. Barthou).

Personne n'ignore que M. Barthou était le bras droit de M. Méline.

Mise au point

Un groupe d'électeurs de Cahors nous demandent quelques explications au sujet du passage suivant de la profession de foi de M. Rey :

« Mais toujours fidèle aux grands principes de Liberté et d'Égalité je n'ai pas voulu proscrire les ordres religieux qui se soumettent à la loi et poursuivent un but utile et louable. »

Le commentaire est facile et il nous est fourni par un extrait du discours que M. Waldeck-Rousseau a prononcé le 12 janvier à Saint-Etienne.

Le voici :

« La loi de 1901 envisage les congrégations au point de vue des services qu'elles peuvent rendre à l'utilité publique ; elle exclut l'intrigue, mais elle n'exclue pas la charité ; elle n'a pas d'ostracisme non plus contre ceux dont l'ambition consiste moins à régenter la société qu'à secourir la misère. »

Sur ce point comme sur tous les autres, M. Rey est d'accord avec le ministère de défense républicaine qu'il n'a cessé de soutenir de ses votes et... ce qui précède doit donner ample satisfaction aux électeurs qui nous ont questionné.

M. REY A LALBENQUE

Dimanche a eu lieu à Lalbenque une très belle manifestation républicaine.

M. Guilhem ayant annoncé la visite de M. Rey dans le canton, de nombreux républicains de toutes les communes se sont empressés d'accourir et quand, à 3 heures, la réunion publique a eu lieu, la vaste salle de la mairie a été immédiatement envahie par plus de 400 électeurs.

C'est devant un auditoire sympathique et au milieu de ses applaudissements, que M. Rey a développé son programme. Les populations du canton étant essentiellement agricoles, notre député a passé en revue les diverses réformes que réclame l'agriculture, en raison de la crise qu'elle traverse. Il a insisté sur la nécessité des dégrèvements d'impôts et surtout sur l'application de l'impôt progressif sur le revenu, qui seul permettra les larges diminutions de nos charges fiscales.

Ayant demandé, à la fin de son discours, si quelqu'un avait des questions à lui poser ou des éclaircissements à lui demander et personne n'ayant répondu, M. Guilhem a proposé un ordre du jour de confiance qui a été adopté à l'unanimité.

Tous nos amis s'accordent à dire que la

situation a complètement changé dans ce canton, qui fut si mauvais la dernière fois, et qu'une grosse majorité est assurée à M. Rey.

Nous n'en doutons pas.

Réunion Publique

M. Rey a annoncé qu'il développerait son programme dans le courant de la semaine.

Il est peu probable que la réunion puisse avoir lieu avant samedi soir.

MAIRIE DE CAHORS

LES EAUX DE LA VILLE

Par suite des dernières crues, le public cadurcien s'est ému du rationnement des eaux de la ville, et certaines personnes, de très bonne foi du reste, paraissent critiquer l'Administration Municipale, au sujet de cette distribution anormale.

Nous pouvons cependant assurer que cette question des eaux est depuis quelque temps à l'étude au sein des Commissions, que plusieurs projets ont été présentés et ont dû être successivement abandonnés. Les Commissions étaient partagées entre la création d'une machine supplémentaire hydraulique ou l'établissement d'une machine à vapeur.

En présence des graves objections qui ont été produites de part et d'autre, et sur les conseils de la grande maison spéciale Farcot, la Municipalité a demandé à M. Meker, Inspecteur général du service technique des eaux de la ville de Paris, de vouloir bien se rendre à Cahors pour y faire une étude approfondie d'un système répondant aux intérêts de la ville et permettant en tout temps et saisons d'alimenter les habitants.

M. Meker a répondu, à la date du 16 avril courant, qu'il acceptait une fixation de jour, et nous croyons savoir que d'ici une quinzaine il viendra sur les lieux se rendre compte des travaux à faire.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 24 ET 27 AVRIL

Allegro Militaire	Bartholo.
Stradella (Ouverture)	Flotw.
L'Estudiantina (Valse)	Waldteufel.
Luckm's (Fantaisie)	Delibes.
Le Petit musicien ambulancier	Soulaacroix.

De 3 à 4 heures. Allez Fénelon

Arrondissement de Cahors

PÉLACOY. — Les jeunes gens de Pélacoy ont remis à M. Rey l'adresse suivante, lors de sa dernière visite à St-Pierre-Liversou :

« Monsieur le Député,

Permettez à la jeunesse de Pélacoy de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer la joie que votre visite cause à tous les habitants de la section de St-Pierre-Liversou.

Nous sommes heureux de saluer en vous l'homme politique qui, dans l'avenir saura rester ce qu'il a été dans le passé : le vaillant champion de la Liberté !

» Mais nous voulons surtout rendre hommage au bienfaiteur des populations agricoles dont nous faisons partie.

» Nous ne pouvons oublier que c'est grâce à votre intelligente initiative que le Parlement a voté d'importantes réformes qui ont permis de diminuer les charges du contribuable et de soulager le sort des malheureux.

» Vous avez ainsi rempli une noble tâche, Monsieur le Député, et c'est là ce qui explique l'accueil enthousiaste qui vous est fait partout.

» Au concert d'éloges et d'acclamations qui ne cessent de retentir à vos oreilles, vous nous permettez de joindre notre faible voix. Nous y sommes tenus à d'autres titres. Nous savons le bienveillant concours que vous avez prêté à notre municipalité : c'est ce qui lui a permis de doter notre Commune de deux belles maisons d'école, de créer ces foires dont nous sommes tous si fiers et qui, nous l'espérons, seront dans l'avenir une source de prospérité.

» Nous savons aussi qu'elle peut compter sur vous dans la réalisation des travaux à exécuter. Ils sont nombreux. Nous portons en particulier votre attention sur le chemin d'intérêt commun qui relierait St-Pierre-Liversou à la route départementale n° 13 et qui, s'il s'exécutait, donnerait une plus-

value considérable à une des vallées les plus fertiles du Lot.

» Votre bienveillance passée nous est un sûr garant qu'elle ne nous fera pas défaut à l'avenir.

» En retour vous pouvez compter sur notre reconnaissance. La reconnaissance, a-t-on dit, est la réplique du bienfait. Il est bien juste que vous la trouviez sur votre chemin, car vous avez beaucoup fait pour nous et vous êtes disposé à faire encore davantage.

» Nous avons enfin un moyen de vous la manifester. C'est de résister à toutes les sollicitations dont nous pouvons être l'objet, c'est de serrer nos rangs et de nous présenter au scrutin tous munis du même bulletin. Nous contribuerons ainsi pour notre part au magnifique triomphe que vous réservez le 27, jour de la grande manifestation nationale.

» Dans cet espoir, nous crions tous ensemble : Vive Monsieur Rey !

» Vive la République ! »
(Suivent les signatures d'électeurs au nombre d'une soixantaine).

COURS. — M. Séguay candidat nationaliste a fait son apparition dans notre commune lundi au soir et a développé son programme politique : mardi matin il a parlé devant quelques électeurs de la section de Saint-Michel : il était escorté des pires réactionnaires et cléricaux de la commune :

Il aura à peine quelques suffrages. La grosse majorité est acquise à M. Rey l'infatigable défenseur du paysan et de l'agriculteur.

CABRERETS. — On nous écrit : M. Pagès-Lechesne nous a fait visite le jour de la foire. Une dizaine de personnes l'attendaient.

A l'arrivée du candidat des vivats répétés retentissent : Vive M. Pagès, vive M. Bourdin, vive Chauvière, un vive M. Séguay. Toute la lyre, quoi !

M. Pagès-Lechesne salue, donne une poignée de main à tous : ce qui ne fut pas long puis on monte au foirail pour écouter le discours... que nous avons entendu déjà dans toutes les communes.

Le groupe faisait mauvaise mine on aurait préféré M. Bourdin, disaient quelques farouches....

Malgré tout, notre honorable député M. Rey, peut être tranquille : les électeurs ne l'oublieront pas, ils reconnaissent en lui l'homme travailleur qui représente si bien leurs intérêts à la Chambre. M. Rey sera élu au premier tour à une énorme majorité,

Un groupe d'électeurs.

Arrondissement de Gourdon

La Situation électorale

S'il est vrai que les professions de foi électorales soient le reflet de l'état d'âme des candidats, celle de M. Lachière risquerait fort de nous troubler et de nous faire regretter les tin ides (?) critiques que nous avons souvent formulées contre l'attitude à la Chambre du député de Gourdon.

Il est de fait que celui qui ne connaît ni en blanc ni en noir M. Lachière est en droit de croire en lisant cette profession de foi, que le député sortant de Gourdon est un de ces farouches, un de ces purs que les Croix traitent de sectaires, mais que les républicains estiment.

M. Lachière, en effet déclare avoir fait œuvre républicaine tout comme un élu de républicains, qui n'aurait jamais eu aucune accointance avec les cléricaux ?

Et cependant ! M. Lachière prétend avoir voté le projet d'impôt sur le revenu, présenté par M. Doumer, alors ministre.

Pourquoi, alors, a-t-il voté contre ce même projet présenté par M. Doumer, simple député ?

Pourquoi déclare-t-il que l'impôt sur le revenu est inapplicable ?

M. Lachière demande l'enseignement libre, et la liberté de l'enseignement. Pourquoi, à Martel, ne donne-t-il pas raison à ceux qui sont partisans de la création d'une école laïque ?

M. Lachière veut la suppression des sinécures ?

Pourquoi fait-il obtenir des bureaux de tabac à des gens qui n'y ont aucun droit ?

M. Lachière parle de sa sollicitude pour les humbles.

Est-ce que sa sollicitude s'étend au delà du milieu où il se trouve ? Est-ce que quand les vieilles indigentes et les jeunes vicaires s'adressent à lui, sa sollicitude ne va pas de préférence à ces derniers ?

M. Lachière dit qu'il a jadis obtenu une subvention pour un hospice de l'arrondissement.

Pourquoi n'en fait-il pas obtenir une pour l'hospice de Martel ? Est-ce impuissance ou mauvais vouloir ?

M. Lachière a voté le « vin au soldat. » Est-ce que cette proposition présentée l'an dernier à la Chambre, fut votée par M. Lachière ?

M. Lachière n'a voté le « vin du soldat » que cette année, à la veille des élections, et sans doute parce qu'il lui tarde de se débarrasser de sa propre récolte.

M. Lachière veut la suppression des 28 et 13 jours et leur remplacement par des exercices au chef-lieu de canton.

Pourquoi M. Lachière n'a-t-il pas soutenu énergiquement ces propositions ?

M. Lachière a toujours été pétri de bonnes intentions ; mais il n'en a mis guère à exécution.

Pendant 13 ans qu'il a occupé un siège au Parlement, son action n'a été d'aucun profit pour les intérêts matériels du pays.

Pendant 13 ans il a fait acte de présence à la Chambre, et c'est tout : s'il avait encore donné l'appoint de son vote aux ministères réformateurs ?

Méline seul eut ses faveurs, les ennemis de la République furent ses amis.

Mais aujourd'hui le mandat qui durant 13 ans lui fut confié, est expiré.

Les républicains de l'arrondissement de Gourdon voudraient-ils le lui renouveler ? Aurait-ils cette défaillance, commettraient-ils cette trahison ?

C'est impossible.

Les électeurs de l'arrondissement de Gourdon voteront en masse contre le candidat des réactionnaires, Lachière, et voteront au contraire avec enthousiasme pour le candidat du Congrès républicain, M. L.-J. Malvy, qui défend et qui défendra, éloigné de toute compromission, de toutes louches alliances, le drapeau de la République de réformes et de progrès.

L. B.

TOUT VA BIEN

Nous nous y attendions ; une avalanche de lettres est tombée ce matin sur notre bureau ; toutes venaient de Gourdon, et toutes avaient trait à notre article de mardi dernier.

Quelques-unes de ces lettres sont injurieuses, mais leurs auteurs ont oublié de les signer.

Dans les autres, de sincères républicains nous affirment que la situation n'est pas si mauvaise que nous le pensions.

« Sans doute, nous est-il dit, aux cléricaux, aux réactionnaires qui veulent avant tout, combattre le parti républicain, sont unis des radicaux, des socialistes, mais tous les radicaux et tous les socialistes ne font pas le jeu de M. Lachière »

Le résultat, nous dit-on, le prouvera. » Nous n'attendions pas moins des républicains sincères de Gourdon-Ville : ils savent en effet que nous n'avons jamais douté de leur attitude républicaine.

Nous avons compté toujours sur eux et jamais notre intention n'a été de les confondre avec les quelques braillards sans conviction qui à cette heure voudraient mettre le trouble dans le parti républicain.

Nous remercions ces nombreux amis des témoignages de sympathie qu'ils nous adressent ; quant aux injures que nous recevons d'adversaires anonymes, on comprend le cas que nous en faisons.

L. B...

Leurs arguments

La Petite Gironde, parlant de M. L.-J. Malvy, dit, après un éloge pompeux de M. Lachière : « Un jeune homme de 25 ans, qui a à peine servi dans l'armée républicaine et n'a jamais compté dans l'armée française ».

Ça, c'est « voir une paille dans l'œil de son voisin et ne pas voir une poutre dans

son œil ». D'abord, parce que les états de service du correspondant de la Petite Gironde ne sont guère nombreux dans l'une ou l'autre armée ; ensuite, parce qu'il ne nous cite pas ceux de M. Lachière dont les camarades, en 1870, se faisaient casser la gu... à Origny et ailleurs, tandis que...

Le correspondant de la Petite Gironde ferait mieux, à l'avenir, de tourner la langue 7 fois dans la bouche avant de parler.

FLOIRAC. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur, Voudriez-vous avoir l'obligeance de publier la lettre ci-dessus que j'adresse aujourd'hui à M. l'abbé Magne :

Monsieur, La Défense et la Croix s'exercent de nouveau contre moi. Je ne m'en inquiète pas plus que je ne l'ai fait l'année dernière de toutes les aménités qu'elles m'ont prodiguées. Les attaques mêmes injurieuses, d'un adversaire ne causent pas grand mal ; elles prouvent seulement qu'on le gêne beaucoup.

Mais vos deux feuilles, arcades ambo, s'accordent pour avancer un fait : « M. Mirret, disent-elles, a prononcé un discours dans lequel ce galant homme, après avoir insulté des femmes, etc... »

Eh ! bien, votre correspondant de Floirac, aveuglé sans doute par la passion, vous a transmis une pure calomnie qui a dû bien surprendre ceux qui connaissent ce que je ne crains pas d'appeler ma courtoisie habituelle.

Devant plus de deux cents auditeurs, j'ai dit : « Nos adversaires recourent à tous les moyens. Ils vont jusqu'à ne pas craindre de jeter la discorde dans les familles en répandant des circulaires variées qui excitent la guerre des femmes contre les hommes ».

Où est, là dedans, s'il vous plaît, l'odieuse injure aux femmes ?

Je tiens essentiellement à ce que vous insériez ma rectification.

Il y a même parmi vos lecteurs, des personnes dont l'estime ne m'a jamais fait défaut et me sera toujours précieuse.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

J. MIRET.

— Parions que l'abbé de la Défense ne répondra pas !

GRAMAT. — L'impopularité de M. Lachière. — Le candidat cléricale réactionnaire de notre arrondissement, M. Lachière, n'ose pas affronter de face les républicains ; il ne visite dans toutes nos contrées que les châtelains, les curés et les aristocrates de marque.

Aussi notre arrondissement voulant secouer le joug du cléricisme qui l'étreint depuis que le néfaste député a passé à droite, voit grandir avec plaisir l'impopularité qu'il s'est créée depuis sa volte-face.

Nous n'en voulons pour preuve qu'une seule commune du canton de Martel, nous donnons à méditer à nos lecteurs les chiffres suivants :

Dans la commune de Sarrazac, M. Lachière obtenait en 1893, 210 voix ; en 1898, 146 voix ;

Election au Conseil général, en 1901, 75 voix, chiffres officiels.

Dans l'espace de huit années, tomber dans une commune où il y a 300 à 310 votants, de 210 à 75, n'est-il pas certain, que la chute de ce candidat est proche ?

Il en est de même dans beaucoup de communes de ce canton.

Où sont les causes de cet abandon ? nous allons les indiquer en deux mots.

1° M. Lachière avait voté à peu près toujours avec les républicains de la Chambre jusque en 1892, ce qui lui maintint la confiance des populations en 1893. Depuis cette époque, il n'a cessé d'aller de plus en plus vers la réaction, et à mesure qu'il quittait les républicains, ceux-ci peu à peu ne votaient plus pour lui.

2° Qu'a fait à la Chambre notre représentant ?

Son initiative parlementaire y a été nulle. Qu'a-t-il obtenu pour son département ? Rien.

Pour son arrondissement ? Rien.

Pour son canton ? Rien.

Pour sa commune de Martel ? Rien.

Sa vie politique s'est écoulée dans la mollesse, il a coûté à l'Etat pendant 13 ans, la bagatelle de 117.000 fr. de traitement sans que lui ait rapporté le moindre bénéfice à son pays.

Voici où il s'est distingué le plus : il a rappelé les frères dans Martel, il a refusé de laisser l'école publique de filles, il a cléricalisé sa commune, il s'est fait serviteur des curés ; il a présidé en 1898, à une cérémonie macabre, le lendemain des élections, par laquelle la population Martelaise avec bannières et fanfare en tête enterrait, en effigie, le si regretté M. de Verninac et M. Cocula.

Voilà, citoyens, le bilan politique du député Lachière, l'idole actuelle de tous les réactionnaires, l'ennemi des républicains.

C'est pourquoi, la démocratie indignée ira aux urnes avec le nom de M. Malvy.

VAYRAC. — M. Lachière était ces jours derniers dans notre ville. Il n'a pas osé faire une réunion, ses oreilles ne peuvent supporter les justes reproches des républicains. Il s'est enfermé dans le café Salamagne avec cinq ou six de ses fidèles, y compris un de nos fonctionnaires qui doit tout à M. de Verninac. Et là devant cette assemblée d'élite, M. Lachière a causé élection et est reparti l'oreille basse, n'osant se montrer.

Le canton de Vayrac lui prépare une belle veste.

LABASTIDE-MURAT. — Nous apprenons que la « Patrie Française », pressentie par notre ancien député, M. Lachière, a délégué un de ses candidats dans notre arrondissement.

Vraiment les dons qui ont été faits par les dames en faveur des candidats nationalistes, seront mal placés dans notre circonscription. On aura beau décorer cet envoyé du qualificatif de socialiste, ni les socialistes ni les républicains ne se laisseront prendre à cette grossière manœuvre politique.

L'on dit encore bien des choses.... incroyables ; mais réservons-nous ; quand le moment sera venu nous saurons mettre les points sur les i.

TRAVAILLANT AUPRÈS DE LA FENÊTRE.

Auprès de la fenêtre une dame est assise devant une machine à coudre. A ses côtés, sur des chaises sont empilées des pièces d'étoffe. Qu'elle est coquette et gaie la petite pièce avec sa cheminée encombrée de photographies et de bibelots, son lit au bois bien ciré orné d'une couverture de couleurs et ses tableaux fixés à la muraille. Nous sommes à Rochefort-s-Mer (Charente-Inférieure) 132 Rue Gambetta, chez Madame Joussaume. « Voilà ma vie », nous dit la bonne dame « ce matin au soir je travaille ; ce qui est d'ailleurs une distraction pour moi. Je me demande même si je pourrais rester sans rien faire ; par exemple il fut un moment où je n'avais pas la même énergie. Quand je vous ai écrit le 27 février 1901, je sortais d'une longue et cruelle maladie. J'avais commencé par ressentir une grande gêne dans la digestion, puis ces malaises devinrent rapidement très inquiétants, l'estomac me fit endurer des tortures épouvantables, j'avais à peine avalé une bouchée que j'étais en proie à des étouffements où, je pensais rester, le sang me montait à la tête je suffoquais et pendant plusieurs heures, je restais immobile, n'osant pas faire un mouvement, semblable à une moribonde. La nuit j'avais des cauchemars effrayants, il m'arrivait souvent de ne pas pouvoir fermer l'œil pendant des semaines entières. Aussi le matin pouvais-je à peine me traîner. J'avais la bouche amère, souvent remplie de bile, j'étais si constipé que je restais parfois plusieurs jours avec les intestins obstrués, ce qui augmentait encore mes souffrances. Je travaillais quand même, mais bientôt vaincue par le mal je dus m'abstenir de toute occupation. Pendant deux mois, je fus dans un état des plus alarmants. Mes voisins me dirent dans la suite que pendant quinze jours le médecin en venant me voir chaque matin, s'étonnait de me trouver encore en vie. J'étais arrivée au vingtième mois de mon martyre, je n'étais plus que l'ombre de moi-même et la mort me paraissait la délivrance car ce n'était plus vivre que de souffrir ainsi.

Un jour une dame vint me voir et me causa d'un cas de guérison vraiment extraordinaire dont elle avait été témoin. Une personne habitant Rochefort avait rétabli sa santé très gravement compromise en s'adressant à un pharmacien de Lille, Monsieur Oscar Fanyau, qui lui avait envoyé une provision d'un remède dont il a l'unique propriété en France et qui n'était autre que la Tisane américaine des Shakers. Cette cure avait été si rapide et si complète qu'elle faisait l'admiration de tout le monde. Je me décidai à faire l'essai d'un médicament aussi salutaire. Deux jours après, je ressentis une grande agitation qui bientôt suivie d'un soulagement très appréciable, je demandai à manger et je digérai très aisément, la constipation disparut et la guérison fut dès lors certaine. Après mon quatrième flacon, j'avais repris mes forces et mon embonpoint, j'étais gaie et je m'étais remise au travail. Je puis dire que j'ai vu la mort de près.

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Mason et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-

Germain, Paris). — Sommaire du n° 1509, du 26 avril 1902.

Les machines à jet de sable, par Georges Cayes. — A propos du Saint-Saëve de Turin, par N... — Le corail par le Dr Louis Roule. — Lampes à incandescence à Osmium, par J. Laffargue. — Les Indiens du Canada, par L. Genty. — L'électrotypographie, par Paul Bluyser. — Nouveau croiseur russe. — Températures nécessaires pour la conservation des aliments, par F. L. — L'air artificiel, par J.-F. Gall. — Conférences populaires du Muséum, par D. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 21 avril 1902, par Ch. de Villedeuil. — Niveau d'eau de précision, par D. B. — Pompe à débit calibre, par D. L.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1534^e livraison (26 avril 1902).

Malheur est bon, par Danielle d'Arthez. — Masséna, par M^{me} Barbé. — Le Bienfait d'un désastre, par Jean Marbel. — La Photographie stéréoscopique pratique, par Frédéric Dillaye. — De Petit Roi de la Forêt, par Henry Gauthier-Villars. — George 1^{er} et l'aubergiste. — Quelques tours de Société, par H. Norval.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes. Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79 Paris, 6^e.

SAINT-NICOLAS. — 23^e année. — Sommaire du n° 21 — du 24 avril 1902.

La Capitaine du « Yucatan » par E. Salgari. — Histoire d'un gros lot, par René Brancour. — Boule de nègre, par Henriette Bezançon. — La bête du bon Dieu, par Euxodie Dupuis. — Sur la pente, (adaptation italienne). — Boîte aux Lettres, m Tirélie au Devinettes. — Illustrations de P. Gamba, A Birch, Emile Causé, E. Gros, L. Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Paris et Départements : six mois 10 fr. : un an 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e — Sommaire du 24 Avril 1902.

V^{ie} Nacla : Chronique. — Charles Bérard : Étonnantes aventures de Tom Pilfer. — Théodore Cahu et Louis Forest : L'oubli ? (suite). — Jean Aicard : Tata (fin). — Pierre de Lano : Suprême pardon (suite). — Jeanne France : Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Henri Grenet : 100 millions (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

LE MONITEUR DE LA MODE

Sommaire du 26 avril 1902.

Dans la chronique, les dernières nouveautés vues au Concours hippique ; puis, une page de chapeaux des plus frais, des plus pimpants.

Les travaux de fantaisie comprennent un beau coussin, un cadre à photographie, une enveloppe de serviette, avec les dessins de la broderie grandeur nature.

Douze toilettes remplissent les pages de milieu, et l'on trouve aussi dans ce numéro les belles toilettes que Paquin a composées dans la nouvelle pièce du Théâtre Antoine, « Coeurs vernis ».

Combien d'autres choses tout à fait intéressantes.

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car

c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'Elixir de Virginie, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'affectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1 ^o DE PARIS à TOURS.	Premières livraisons
2 ^o DE TOURS à NANTES.	d'une collection
3 ^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.	qui sera
4 ^o D'ORLÉANS à LIMOGES.	continué
5 ^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.	
6 ^o DE St-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.	

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 103 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 47

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÉNOR

XI

La veille de la nocce

Le roulement des voitures ne s'interrompait plus.

Catherine répéta :

— Gaston n'est pas encore arrivé ?

— Quelle question ! s'écria Mlle Talbot, comment veux-tu que M. Dantrée ne soit pas arrivé ! Il est en bas, et il attend près de l'escalier.

— Ninon, vas donc voir !

— La jeune femme de chambre courut et remonta tout essoufflée.

— Mademoiselle, M. Dantrée n'est pas arrivé. Monseigneur est prêt et attend. Tout le monde est là, mais M. Dantrée est en retard !

Mlle Talbot regarda son amie. Elle ne dit pas un mot, ne fit pas un mouvement. Il était

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

dix heures, et c'était à dix heures que le mariage était fixé.

On frappa à la porte ; Ninon ouvrit, et le colonel, pâle, tremblant, entra et s'approcha de sa fille.

— Catherine, M. Dantrée n'est pas arrivé.

— Je le sais, papa... Il lui sera arrivé quelque chose.

Sa voix était ferme ; mais, elle aussi, elle était blanche comme un linge.

— Ne feriez-vous pas bien d'envoyer à Morecambe ? interrompit Edith. Il était parfaitement bien, quand je l'ai quitté, ce matin. Georges est-il arrivé ?

— Votre frère est ici, Edith.

— Et que dit-il ?

— Rien qui puisse nous éclairer. A la nuit tombante, Dantrée l'a quitté pour monter à sa chambre et s'habiller. Quand votre frère a été prêt à partir, il l'a envoyé prévenir ; on a trouvé sa chambre vide. Pensant qu'il avait voulu être seul et qu'il était parti pour Scarswood avant lui, votre frère est venu à l'instant. Il a été étonné, en arrivant, de ne pas le trouver ainsi.

Il se fit un morne silence. On ne savait que penser.

En bas, les invités, rassemblés par petits groupes, chuchotaient avec des mines inquiètes.

Catherine était restée dans ses appartements avec ses demoiselles d'honneur. Elle les regardait sans dire un mot. Le temps passait, le quart sonna ; mais Gaston ne venait toujours pas.

Mais, tout à coup, on entendit une voiture qui s'arrêtait devant la porte.

Le cœur de Catherine sauta à lui briser la poitrine, et Edith s'élança hors de la chambre.

— Attends, dit-elle, je reviens dans un instant.

Il était arrivé quelqu'un ; mais c'était Richard Dangerfield.

Lui aussi, il avait une figure de l'autre monde.

— Qu'y a-t-il ? dit Edith en lui posant la main sur le poignet. Est-il arrivé quelque chose à M. Dantrée ?

— Oui, Dangerfield, s'écria le capitaine de Vere, qui voulait faire ce que l'on appelle, en France, le joli cœur, comme second garçon d'honneur, j'ai le droit d'être éclairé. Parlez, jeune homme, et si vous le savez, dites-nous où est passé le marié.

XII

Le Secret

Où était le marié ?

Gaston, après avoir dit adieu à Catherine, avait descendu, à cheval, la longue avenue d'ormes qui conduisait à la grille de Scarswood.

Les pas de sa bête résonnaient dans l'air glacé, et la lune répandait sa lumière crue sur les choses.

Il s'était arrêté un instant pour regarder en arrière.

Comme Scarswood était beau avec ses hauts arbres, ses tourelles, ses pièces d'eau.

(via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Chateaulin.

Durée : 50 jours

Prix des billets (aller et retour : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain de jour de leur délivrance.

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.

(A suivre.)